COMMUNE DE MOLLENS

Plan cadastral 1977 **19**

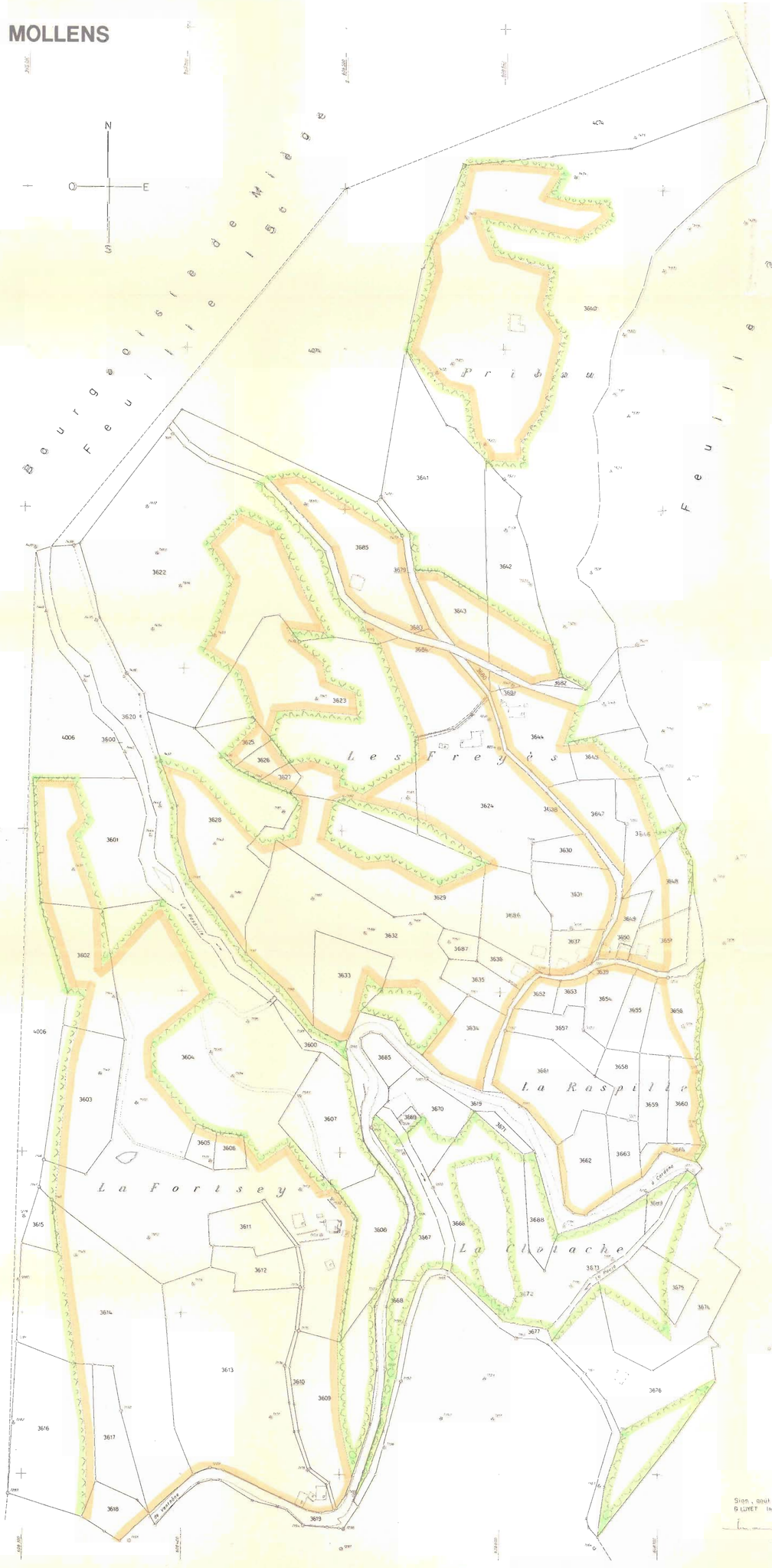

19 Feuille 16 1:1000

CANTON DU VALAIS
ARRONDISSEMENT 5
COMMUNE DE MOLLENS

CADASTRE FORESTIER

Homologué par décision du Conseil d'Etat en date du ..... 19..

Droit de cité : Fr. .....

L'ancien
Le nouveau

Légende :

Forêt : Zone à bâtir — Mise à l'enquête publique. Limite de forêt par rapport aux zones à bâtir et leurs environs.

Forêt : — Mise en capitalisation : L'entier de la forêt en dehors des zones à bâtir

La géométre : L'ing. forestier : L'inspecteur d'arrondt. 5 du service des forêts et du paysage

Sierre, le : 17.02.2000 Martigny, le : 22.03.2000

CHRISTOF EREI
GEOMETRE
3973 VENTHONE

Plan cadastral 19 — 4.2501-13

	DATE	DESSIN	CONTROLE
ÉTABL.	6.01.80		
MAJ 1			
MAJ 2			

Plan cadastral mis à jour le 30 mars 2000

Format 0,65 m2